

BRÈVES...

par Michel HACHET, conservateur du Musée d'Art et d'Histoire de Toul

UN ÉLOGE DU VIN DE TOUL AU XII^e SIÈCLE

Les premières œuvres littéraires dont nous ayons conservé les textes écrits en langue romane ont été composées par des trouvères ; ainsi les appelait-on, dans la partie septentrionale de la France, pays de *langue d'oïl* alors qu'on leur donnait le nom de troubadours dans le midi, pays de *langue d'oc*. Ces termes signifiaient : trouveurs, inventeurs, créateurs. C'est exactement ce qu'étymologiquement signifie le mot français *poète*, tiré du verbe grec qui veut dire : faire, fabriquer. Ainsi on peut dire qu'initialement un poète est tout simplement un auteur.

Quelles étaient les œuvres de ces trouvères ? C'étaient ce qu'on a appelé des « chansons de gestes » : des poèmes, en général rythmés, conçus pour être déclamés à haute voix plutôt que pour être lus, devant un auditoire aristocratique appréciant les récits amplifiant les exploits guerriers de personnages héroïques dont on avait gardé la mémoire des noms et des titres mais dont l'historicité pouvait être profondément modifiée. *La Chanson de Roland*, dont on attribue la composition à un certain Tuold est un exemple bien connu de ce genre littéraire.

Mais, au XII^e siècle, apparaît une nouvelle forme littéraire qu'on appelle le roman. C'est un écrit versifié, parfois fort long, destiné, lui aussi, à ce même public aristocratique dont peut-être certains membres étaient devenus capables de lire par eux-mêmes et dont d'autres pouvaient disposer de l'aide d'un lecteur.

Le roman de Thèbes dont on ignore l'auteur, en plusieurs milliers de vers, raconte une histoire située en Grèce et dans une lointaine antiquité : la guerre fratricide des deux

fil d'Œdipe : Étéocle et Polynice. L'auteur, délibérément, y mélange chronologie et géographie, présentant les nombreux personnages sous les traits de ses contemporains et dans le vaste espace que la découverte récente de l'Est méditerranéen, par les premiers croisés, offre à sa curiosité.

Ne nous étonnons pas de voir les guerriers contemporains des Atrides équipés comme des chevaliers francs et ne nous étonnons pas, non plus, d'y voir décrire une économie bien éloignée de celle de la Grèce Antique.

Mais un détail mérite d'attirer l'attention, car il révèle le renom que connaissait déjà le vin de Toul au XII^e siècle. Le texte raconte que l'armée des Grecs qui assiège Thèbes connaît, sans doute à un moindre degré que celle qui défend la ville, de graves difficultés d'approvisionnement en vivres et qu'il est nécessaire d'aller en quérir de plus en plus loin. On signale à celui qui commande l'armée assiégeante : « ...*bien loin, disent-ils, la terre est très bien travaillée, cultivée et fertilisée, là se trouve le vin de Toul et le bon froment arabe, ce froment est de belle venue et gros et des vignes, vastes sont des clos, si plantureux sont les vignes que nous pourrions tous y vivre de fruits....* ». Cette flatteuse description, qu'il convient de restituer non pas à l'époque antique mais à celle de la rédaction du roman, révèle qu'au XII^e siècle la société aristocratique qui lisait le « *Roman de Thèbes* » appréciait la production du vignoble Toullois (1).

(1) *Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Monsieur François LESAINC qui m'a signalé cet intéressant passage (les vers 6979 à 99). Voici la bibliographie de ce livre : Le Roman de Thèbes, traduit en français moderne par Aimé PETIT, Honoré CHAMPION Editeur à Paris 2002.*